

# Décret du miracle attribué à Josémaría Escrivá. 6 juillet 1991

Des dizaines de milliers de faveurs, spirituelles et matérielles, dont certaines manifestement extraordinaires, sont venues immédiatement confirmer l'extension de sa réputation de sainteté et son pouvoir d'intercession auprès de Dieu. Parmi les guérisons extraordinaires qui lui sont attribuées, il faut relever celle de sœur Concepción Boullón Rubio, carmélite de la Charité.

05/07/1991

Le Vénérable Josémaria Escriva de Balaguer est né à Barbastro (Espagne) le 9 janvier 1902. Son charisme ecclésial spécifique réside dans la vigoureuse proclamation de la radicalité de la vocation baptismale en tant que vocation à la sainteté. Le 2 octobre 1928, inspiré par Dieu, il fonda l'Opus Dei. Peu après, le 14 février 1930, il comprit, par la grâce de Dieu, que l'Opus Dei devait également réaliser son apostolat parmi les femmes, et le 14 février 1943, par une nouvelle inspiration divine, il fonda la Société Sacerdotale de la Sainte Croix. Pour les fidèles de toute condition — prêtres et laïcs, hommes et femmes de toutes les classes sociales —, s'ouvrait ainsi un vaste chemin de sanctification au milieu du monde, sans qu'il soit nécessaire de changer

d'état, en exerçant son travail professionnel et en accomplissant avec amour ses devoirs ordinaires. Après avoir dirigé, animé d'un zèle infatigable, la diffusion de l'Opus Dei sur les cinq continents, Mgr Escriva de Balaguer a remis pieusement son âme à Dieu le 26 juin 1975, à Rome, jouissant d'une réputation noire de sainteté.

Dans les fruits extraordinaires que son message a suscités sous toutes les latitudes et qui se concrétise dans une réalité pastorale solide et organique, le Seigneur lui a donné de contempler l'admirable fécondité salvifique que renferme la recherche d'une union plénière avec le Christ dans les activités ordinaires, en vue de la christianisation *ab intra* du monde.

À sa mort, d'innombrables voix se sont élevées dans tous les pays pour témoigner de l'héroïsme dont il avait

fait preuve tout au long de sa vie. Une fois toutes les prescriptions juridiques accomplies, le 9 avril 1990 le Saint-Père Jean-Paul II a daigné promulguer le décret sur la pratique héroïque des vertus du serviteur de Dieu.

Des dizaines de milliers de faveurs, spirituelles et matérielles, dont certaines manifestement extraordinaires, sont venues immédiatement confirmer l'extension de sa réputation de sainteté et son pouvoir d'intercession auprès de Dieu. Parmi les guérisons extraordinaires qui lui sont attribuées, il faut relever celle de sœur Concepción Boullón Rubio, carmélite de la Charité, âgée de 70 ans: alors qu'elle se trouvait à l'article de la mort, une nuit de juin 1976, à la suite des prières adressées au Serviteur de Dieu, elle fut guérie de manière soudaine, totale et permanente, d'une maladie dont le

diagnostic a été établi par les médecins experts de la congrégation pour les Causes des saints comme étant une « lipocalcinogranulomatose à caractère tumoral, chez un sujet de race blanche, avec localisations multiples, douloureuses et invalidantes, atteignant le volume maximum d'une orange à l'épaule gauche ». À cette maladie venait s'ajouter une pathologie concomitante, dont les mêmes experts ont établi le diagnostic dans les termes suivants : « état cachectique chez un patient souffrant d'un ulcère gastrique et d'une hernie hiatale, compliquée par une grave anémie hypochromé ». Au moment de la disparition des tumeurs cette deuxième maladie régressa, également de manière soudaine et inexplicable, jusqu'à disparaître définitivement. Les mêmes experts ont estimé de façon

très pessimiste le pronostic *quoad vitam* et *quoad valetudinem*.

La procédure d'instruction sur cette guérison extraordinaire a été menée à bien par la curie de l'archevêché de Madrid du 21 janvier au 3 avril 1982. Le 20 novembre 1984, la congrégation pour les Causes des saints a promulgué le décret reconnaissant la validité de ladite procédure.

Conformément à ce qui est prescrit par le droit, le cas fut d'abord soumis à l'examen des experts médecins ci-dessus mentionnés, lesquels, lors de leur réunion du 30 juin 1990, ont unanimement conclu que la guérison de sœur Concepción Boullón Rubio n'est pas explicable par des causes naturelles.

L'étude de la guérison a été ensuite soumise à la discussion théologique : dans un premier temps, au cours du congrès particulier des consulteurs

théologiens, qui s'est réuni le 14 juillet 1990 sous la direction de Mgr Antonio Petti, promoteur général de la foi; puis, le 18 juin 1991, lors de la congrégation ordinaire des cardinaux et des évêques, réunie au palais apostolique, Son Éminence le cardinal Édouard Gagnon étant rapporteur.

Ces deux organismes ont donné une réponse positive unanime à la question portant sur l'existence du miracle et sur son attribution au Vénérable Josémaria Escrivá de Balaguer.

Le souverain pontife Jean Paul II, après avoir reçu du soussigné cardinal préfet un rapport détaillé et fidèle de tout ce qui a été exposé ci-dessus, accueillant et ratifiant les votes de la congrégation, a ordonné que soit rédigé le décret au sujet de la guérison extraordinaire précitée.

Ce qu'ayant été accompli, et convoqués en date d'aujourd'hui, le cardinal préfet, le rapporteur de la cause, le secrétaire soussigné et d'autres selon la coutume, le Saint-Père a déclaré en leur présence: « Il a été établi qu'il existe des preuves du miracle que Dieu a opéré par l'intercession de son Vénérable Serviteur Josémaria Escriva de Balaguer, prêtre, Fondateur de la Société Sacerdotale de la Sainte Croix et de l'Opus Dei ; à savoir, de la guérison instantanée, parfaite et permanente de sœur Concepción Boullón Rubio, carmélite de la Charité, de lipocalcinogranulomatose à caractère tumoral, chez un sujet de race blanche, avec localisations multiples, douloureuses et invalidantes, atteignant le volume maximum d'une orange à l'épaule gauche et état cachectique chez un patient souffrant d'un ulcère gastrique et d'une hernie hiatale,

compliquée par une grave anémie hypochrome ».

Le Saint-Père a disposé que ce décret soit rendu public et inclus dans les actes de la congrégation pour les Causes des saints.

Donné à Rome, le 6 juillet 1991.

Angelo Cardinal FELICI,

L. +S.

Préfet

Edoardo Nowak, archevêque titulaire de Luni, Secrétaire

---

pdf | document généré automatiquement depuis <https://opusdei.org/fr-ca/article/décret-du-miracle-attribué-a-josemaria-escriva-6-juillet-1991/> (30/01/2026)